

LE PIONNIER

VOL. 44 N°02

AVRIL 09

ENSEMBLE
CSN

FESP

POUR LA VRAIE RECONNAISSANCE

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Hommage aux pionniers



Je vais vous raconter une histoire vraie, elle m'est arrivée au cours de la première semaine de la tournée. J'ai appris que le jour de l'assemblée correspondait à la dernière journée de travail d'un militant de première heure de cette région. Puisqu'il travaille dans une « Express » et que c'est sa dernière journée, il va, pour la première fois en 35 ans, manquer l'assemblée syndicale. Le syndicat lui doit beaucoup, à lui et à bien d'autres. Je me fais donc un devoir d'aller le voir à sa succursale.

Il est vraiment très content de nous voir, presque ému. Moi aussi. En discutant, il me dit tout bonnement : «Le hasard fait que la succursale perd ses trois réguliers d'un coup. Je me suis arrangé pour trouver un délégué en attendant de voir qui va être nommé. C'est un 16-19.5. Je me suis donc arrangé avec la directrice pour qu'elle fasse les besoins le vendredi ou le samedi pour que le délégué puisse participer. J'ai aussi eu des discussions avec ma directrice pour m'assurer que les trois postes seraient tout remplacés. Le troisième va être un peu modifié, mais tous vont être reconduits. »

Déjà à ce moment, je suis un peu sonnée. Il lui reste sept heures à travailler dans toute sa carrière à la SAQ, et il s'assure que les acquis dans sa succursale vont rester pour ceux qui suivent!!! Wow, quel militant. Mais je ne suis pas au bout de mes surprises!

« Je suis vraiment désolé de ne pas pouvoir venir à la réunion, mais beaucoup de gens viennent me voir aujourd'hui et c'est important pour moi cette dernière journée...À quelle heure finit la réunion? » Je lui dis qu'elle devrait terminer vers 11 h 00. « Ben je vais y aller en finissant, j'ai encore mon droit de vote pour 1 an!!! » Là, j'étais sérieusement impressionnée. Quand je pense à tous ceux qui ont des années encore à travailler et qui ne viennent pas aux assemblées, et que je vois

quelqu'un qui le fait uniquement pour les autres, ça me touche profondément. Il est venu à l'assemblée, tel que promis.

Ça m'a fait réfléchir, combien de pionniers vont nous quitter ou l'ont fait dernièrement? Ces hommes et femmes qui ont milité et qui ont lutté, afin que la génération qui suit puisse bénéficier de leur victoire. Ils croient en la collectivité, se sont serrés les coudes, ont bravé plus d'une fois la rigueur de l'hiver brandissant une pancarte pour faire valoir leurs droits. La convention collective et les avantages qui s'y rattachent sont leur héritage.

Je suis un peu triste de penser que tous ces militants d'expérience s'en vont pour une retraite bien méritée soit, mais inéluctablement les éminences grises vont disparaître des salles d'assemblées emportant avec eux une importante part de la sagesse du syndicat.

Déjà, Pierre et Claude sont partis dans la dernière année, Gilbert et Mario viennent tout juste de le faire, Réal et Jean le feront dans quelques semaines, Albert et Alain dans quelques mois et à tous les autres, il y en a 423 qui partiront d'ici 5 ans, je dis merci. Merci pour ces années de militantisme, pour votre volonté d'œuvrer pour la collectivité, pour votre héritage. Vous êtes exceptionnels, forts et courageux et vous avez tracé la voie à la génération de travailleurs qui vous succèdent. À nous de protéger le cadeau que vous nous avez donné.

Merci de tout cœur et bonne retraite. Comme René Lévesque vous l'a dit : « Ne lâchez pas les gars ».

Katia Lelièvre
Présidente

Dans ce numéro :

Hommage aux pionniers	P01
La prévention des accidents du travail à la SAQ	P02
Juste pour rire	P02
Rue Frontenac.com	P03
Quand l'enfer est pavé de bonnes intentions...	P04

Vers une solidarité intersyndicale, communautaire et avec la société civile	P04-05
Élections de délégué(e)s au conseil général	P06
Le caissier	P07

SEMB
SAQ

1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 44 N°02

AVRIL 09

PAGE 02

VIE SYNDICALE

La prévention des accidents du travail à la SAQ : nous y sommes presque!



L'importance de travailler dans un milieu de travail sain, sécuritaire et respectueux de nos limites physiques et psychologiques est indéniable. Le travailleur s'y sent plus respecté, valorisé et moins stressé, alors que l'employeur y retrouve des travailleurs motivés, heureux au travail et en pleine santé. De multiples interventions de sensibilisation ont été faites par le SEMB en ce sens à la direction de la SAQ au cours des dernières années. La direction de notre société d'État a finalement reconnu la nécessité d'agir en prévention des accidents du travail durant la deuxième moitié de 2008 et nous voyons, depuis, le changement de philosophie faire son œuvre au sein de l'entreprise.

Je vous rappelle la rencontre du 31 octobre 2008 où la haute direction avec Catherine Dagenais, vice-présidente ventes et Madeleine Gagnon, vice-présidente ressources humaines en tête, a confirmé l'intention qu'avait l'entreprise de mettre une emphase particulière sur la prévention des accidents du travail, et à fournir les ressources et l'appui nécessaire à l'avancement de cette cause au sein de la SAQ. Cette nouvelle avait été bien accueillie par les représentants syndicaux présents, puisqu'il s'agissait d'une grande avancée pour la prévention des accidents du travail qui devenait, à ce moment, ni plus ni moins une cause commune reconnue pour l'employeur et le syndicat.

Depuis, le *Comité paritaire de santé et sécurité au travail (CPSST)* accompagné de Lionel Bernier, consultant externe en santé et sécurité au travail, est très occupé à planifier les travaux de la prochaine année et à raffiner leurs méthodes de travail et l'organisation interne du comité. C'est ainsi qu'un plan de travail commun, un plan de communication structuré, des activités terrain paritaire et un budget élaboré en collaboration ont été planifiés pour 2009-2010. Depuis l'Halloween de 2008, nous pouvons dire que les monstres qui se ca-

chaient sous le lit se sont éloignés pour faire place à une plus grande collaboration patronale-syndicale pour le bien de l'ensemble des travailleurs de la Société des alcools du Québec.

Jusqu'ici, le mini-tsunami de la prévention semble en marche et nous envisageons les prochaines étapes avec un sentiment que nous n'avions pas ressenti dans ce dossier depuis fort longtemps : le positivisme. Il faudra être patient, une culture d'entreprise ne se change pas en criant ciseaux, mais il sera beaucoup plus efficace d'y travailler ensemble, la SAQ et le SEMB, que de s'affronter jour après jour sur un champ de bataille devenu stérile avec le temps. Cette collaboration est de bon augure pour l'avenir et nous comptons bien nous réjouir du succès de cette première étape en matière de prévention des accidents du travail à la SAQ.

Merci à toutes les participantes et tous les participants de cette réussite collective pour notre bien commun!

Fraternelles salutations,

Benoît Malenfant
Vice-président responsable des assurances,
prévention, réparation et régime de retraite

JUSTE POUR SOURIRE

À Québec, un passant tombe sur le dos dans la rue. Jean Charest passait par là et aide le malheureux passant et celui-ci lui dit en souriant :
- Merci beaucoup monsieur Charest... comment faire pour vous remercier ?
- Pour ça, il faudra voter libéral aux prochaines élections !
- Mais, monsieur Charest, je suis tombé sur le dos, pas sur la tête !



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 44 N°02

AVRIL 09

PAGE 03

ALLIANCE INTERSYNDICALE

Rue Frontenac.com

Par solidarité pour les 253 travailleurs du *Journal de Montréal* sauvagement mis sur le trottoir par Quebecor Media le 24 janvier dernier, le SEMB SAQ demande à ses membres et à tous les lecteurs du *Pionnier* de soutenir les « lock-outés » dans leur lutte.

Les principaux enjeux de la négociation

Le 22 octobre 2008 dernier, Quebecor présente au syndicat pas moins de **233 demandes**. Selon le STIJM-CSN (Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal), ces demandes tentent d'abolir pas loin de 75 emplois. Ces emplois, qui relèvent surtout du « groupe bureau », sont majoritairement occupés par des femmes qui travaillent au *Journal de Montréal* depuis très longtemps. On y retrouve des téléphonistes-vendeuses, des commis à la comptabilité, des adjointes et des réceptionnistes.

Loin d'être gêné dans ses demandes, l'employeur ose aussi réclamer :

- Une diminution de salaire de 25 % pour le personnel des petites annonces;
- Une augmentation de 25 % des heures de travail par semaine sans aucune compensation monétaire;
- Une réduction de 20 % des avantages sociaux pour l'ensemble des travailleurs;
- Des conditions de travail moindres pour les nouveaux employés;
- Une augmentation de la durée de la semaine de travail passant de 30 à 37 heures.

Pour une entreprise qui a engrangé des profits de plus de 50 millions \$ sur un chiffre d'affaires de 200 millions l'an dernier, ces demandes sont inacceptables. D'autant plus que, l'année dernière, M. Pierre K. Péladeau s'est octroyé une hausse salariale de 29 %. Beaucoup de chiffres et de pourcentages qui en disent long sur l'empire Quebecor Media.

De plus, Quebecor demande le droit d'utiliser les textes de n'importe quel journaliste travaillant dans l'une des entreprises de Quebecor Media afin, bien entendu, de les publier dans *Le Journal de Montréal*. Ce type de sous-traitance réduirait le nombre de journalistes sur le

terrain et transférerait nos emplois en Ontario. Par conséquent, la qualité et la diversité de l'information en seraient directement affectées. Ce droit d'utilisation vient aussi outrepasser toutes les notions d'éthique journalistique du code de déontologie de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Il s'agit de convergence, c'est-à-dire, d'avoir accès à tous les textes de son empire et de les diffuser via toutes les plateformes de ce même empire.

Et pour conclure, saviez-vous qu'il s'agit pour les travailleurs de l'information du *Journal de Montréal*, du premier conflit en 45 ans? Depuis que l'empereur P. K. Péladeau a pris les rênes de l'empire Quebecor Media, l'entreprise a décrété pas moins de 13 lock-out en 14 ans. Cet état de fait démontre le manque de volonté de négocier de bonne foi avec les travailleurs.

Mode d'emploi pour être solidaire des lock-outés :

- 1- Ne plus achetez *Le Journal de Montréal*;
- 2- Annulez votre abonnement;
- 3- Refusez qu'il se retrouve dans vos lieux de travail;
- 4- Ne le lisez plus qu'il soit au restaurant, dans la salle d'attente ou ailleurs. La lecture du journal cautionne les achats de publicités. Acheter ou lire le journal fait aussi mal pour les 253 travailleurs sans revenu, que traverser une ligne de piquetage.
- 5- Et finalement, **ADOPTÉZ** le nouveau www.ruefrontenac.com; un site où les artisans du *Journal* continuent d'aiguiser leurs idées et répondent à leur employeur par la bouche de leur crayon !!

Hugues Legault

Vice-président responsable de l'information,
de la mobilisation et de la vie syndicale



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 44 N°02

AVRIL 09

PAGE 04

ÉDITORIAL

Quand l'enfer est pavé de bonnes intentions...

L'arrivée des sondages et des clients mystères amène un nouveau problème qui se doit d'être dénoncé, afin que chacun sache quels sont les dangers auxquels il ou elle s'expose si, par une motivation trop forte, des actes sont posés qui vont à l'encontre du code d'éthique dont la SAQ s'est dotée.

À ce sujet, j'ai plusieurs histoires qui mériteraient d'être racontées, mais par souci de professionnalisme et pour des raisons de confidentialité, je me dois de m'abstenir.

Toutefois, il est important de garder en tête que les sondages qui s'adressent à la clientèle, ne doivent en aucun temps être remplis par des employés de la SAQ. Le sondeur ne vous demandera peut-être pas si vous travaillez pour l'entreprise, mais il est très important de mentionner ce détail avant que ne débute le sondage.

Dans le doute, abstiens-toi...

Nous le savons tous, les incitatifs à la productivité poussent les employés à se dépasser, car un climat de compétition se crée entre les succursales. Plusieurs, plus motivés, pourraient être tentés de dévier de la procédure ou du fameux code d'éthique, afin que la succursale où il ou elle travaille obtienne un bon résultat. Résister à cette envie, car si les règles ne sont pas suivies à la lettre, le résultat n'aura pas d'importance quand arrivera le moment de vous faire discipliner par le gestionnaire.

Le jeu n'en vaut pas la chandelle...

Ceux qui ont commis de tels actes se sont rendus compte très vite que la motivation baisse dramatiquement une fois qu'ils se retrouvent dans le dédale disciplinaire, luttant contre des suspensions sévères, avec comme seul argument leur bonne foi. Évidemment, le syndicat travaillera très fort pour vous défendre et faire reconnaître la motivation qui vous aura poussé à agir de la sorte, mais il n'en demeure pas moins que le processus est long, complexe et démoralisant.

Comme quoi la fin ne justifie pas toujours les moyens...

Luc Plamondon
Délégué Montérégie

Vers une solidarité intersyndicale, communautaire et avec la société civile.

Notre convention collective échoue en mars 2009. Nous avons commencé un processus d'élaboration d'un plan, voire de propositions que nous allons déposer à l'employeur pour modifier notre convention collective. Nous devons donc planifier une stratégie pour cette convention collective et pour les prochaines à venir. J'entends souvent mes collègues à la SAQ me dire qu'à la dernière négociation, nous n'avons pas réussi à rejoindre la société civile de notre côté, par société civile j'entends évidemment la population. Nous devons alors penser à un plan dès maintenant pour avoir son appui derrière nos revendications. Quelques stratégies qui semblent incontournables à mon avis, sont une plus grande place à la solidarité avec les autres instances syndicales, communautaires et avec les groupes de personnes ayant des intérêts en commun. Comment s'y prendre? Pourquoi avoir une plus grande solidarité avec les autres instances?

Dans un premier temps, tentons de voir l'impact d'un appui vers les autres instances syndicales. Bien sûr, nous sommes affiliés à la CSN pour cette prochaine négociation. Devant ce fait, dès maintenant à mon avis, l'exécutif doit prendre position dans les journaux locaux et nationaux en faveur des grèves, des travailleurs en lock-out ou en négociation. Par exemple, les 13 Maxi qui viennent de régler leur conflit de travail, les employés du Journal de Montréal, le mouvement étudiant rue Frontenac, et d'autres que j'oublie. Pourquoi? Certains vont dire? Un soutien syndical vers les autres travailleurs et travailleuses dans des contextes de négociation, voire de grève ou lock-out est important pour accroître notre solidarité syndicale. Conséquemment, nous devons penser que lorsque nous serons en grève ou en négociation, nous allons avoir besoin de ses mêmes appuis, car ces mêmes appuis intersyndicaux mobilisent une partie de la population derrière nos revendications



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 44 N°02

AVRIL 09

PAGE 05

ÉDITORIAL SUITE...

et démontrent la pertinence de nos actions. Une plus grande solidarité intersyndicale démontre aux autres syndicats notre volonté de travailler en équipe et de créer des rapports de force en dehors de notre unité de travail.

De plus, travailler conjointement avec des groupes communautaires nous apporte une plus grande mobilisation pour nous additionner aux travaux effectués des groupes mobilisés sur des questions telles que la lutte à l'alcoolisme et aux problèmes sociaux comme la pauvreté. Ce support que nous apporterons aux groupes communautaires prouverait par l'expérience que nous nous intéressons à gagner plus d'argent et avoir des meilleures conditions de travail, mais que nous, nous voulons également être de la prévention de l'alcoolisme et des moyens pour nous en sortir avec des groupes tels que Cactus, Spectre de rue, Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes (FQCRPAT), le Centre Dollard-Cormier et d'autres organismes tels que les Alcooliques anonymes, Alcool + , Al-Anon et plusieurs que j'oublie. Aussi, nous devons appuyer les groupes de défense des travailleurs précaires, sans emploi, par exemple le mouvement autonome et solidaire des sans-emploi, Action-Chômage, Pauvreté-Zéro, etc. Cela établit que nous voulons régler non seulement la situation des employés qui travaillent 38 heures semaine, mais pareillement qu'on s'intéresse à la question de la précarité d'emploi qui touche particulièrement les occasionnels et les temps partiels à l'essai. Nous devons avoir un plan qui dénonce cette situation avec les organismes qui travaillent déjà sur cette question. Tous ces appuis et ce travail avec ces organismes se transportent en soutien et en mobilisation sur nos intérêts communs, de même qu'un effort à améliorer les efforts des groupes de citoyens dans la défense contre l'impératif dogmatique de la théorie néolibérale qui touche directement nos secteurs de travail, puisque nous sommes un comité de travail au sein d'une société d'État qui fait face à cette théorie qui se veut de privatiser, déréglementer et de déresponsabiliser le rôle de l'État. En même temps, nous devrions apporter notre soutien aux comités civiques qui touchent aux questions environnementales, sociales. Nous pouvons penser à travailler conjointement avec des organismes tels que D'abord solidaires, ATTAC-Québec, Équiterre, les forums sociaux et d'autres mouvements opposés aux efforts de l'Institut économique de Montréal. C'est alors qu'on pourrait témoigner d'une plus grande mobilisation et d'un rapport de force accru lors non seulement de nos négociations, mais en général au sein de la population active.

C'est ainsi qu'une plus grande solidarité avec tous les organismes est essentielle à la survie du mouvement syndical. Il est impératif de cesser

des luttes individualistes centrées sur des intérêts que nous ne partageons pas avec le reste des autres instances sociétales. Nous avons prouvé que de travailler conjointement avec nos camarades des autres syndicats ou d'organismes citoyens ou communautaires apportent non plus un retour de l'ascenseur, mais se transportent dans un accroissement du rapport de force lors de lutte. Pour en finir avec les luttes auxquelles la population n'approuve pas, nous nous devons de revoir nos interventions en tant qu'unité de travail, afin d'obtenir une plus grande mobilisation de toutes les couches prolétaires. Nous nous devons de repenser l'action syndicale dans un cadre de lutte constante contre l'immobilisme économique et le conservatisme politique.

Francis Breton
Caissier-vendeur division 73



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 44 N°02

AVRIL 09

PAGE 06

VIE SYNDICALE

Élection des délégué(e)s au conseil général

La tournée provinciale de l'hiver 2009 n'avait pas pour seul objectif de faire adopter le projet de négociation. Dans 17 régions et bureaux, les membres devaient élire leur délégué(e) régional(e) pour un mandat de trois ans. Suite au résultat des élections, voici l'ensemble des délégués régionaux siégeant au conseil général.

Félicitations à tous(tes) les candidat(e)s pour leur implication et leur dévouement.

Hugues Legault
Vice-président responsable de l'information,
de la mobilisation et de la vie syndicale

Nom	Région	Cellulaire	Élu(e)s
Daniel BERNARD	ABITIBI	819-334-0271	Pas d'élection
Pierre ST-LAURENT	BAS ST-LAURENT	418-740-2878	Réélu
Martin MASSEY	CAPITALE NATIONALE EST	418-955-5259	Pas d'élection
Patrice BOURGEOIS	CAPITALE NATIONALE OUEST	418-254-3721	Élu
Michel GILBERT	CHAUDIÈRE APPALACHES	418-254-7862	Pas d'élection
Diane GODBOUT	CÔTE-NORD	418-960-6085	Réélue
Serge D'AVIGNON	ESTRIE	819-560-1745	Pas d'élection
Harold BASTIEN	GASPÉSIE / ÎLES DE LA MADELEINE	418-360-5326	Pas d'élection
Jacques PERREAULT	LANAUDIÈRE	450-755-7915	Élu
Simon BEAULIEU	LAURENTIDES NORD	450-660-4951	Réélu
Michel MORENCY	LAURENTIDES SUD	514- 233-9081	Réélu
<i>Vacant</i>	LAVAL	---	---
<i>Vacant</i>	MAURICIE & CENTRE DU QUÉBEC	---	---
Sébastien LETOURNEAU	MONTÉRÉGIE CENTRE	514-234-1449	Élu
Paul NOËL	MONTÉRÉGIE EST	514-605-9280	Pas d'élection
Luc PLAMONDON	MONTÉRÉGIE OUEST	514-776-5467	Pas d'élection
Lisa COURTEMANCHE	MONTRÉAL CENTRE	514-233-2754	Réélue
Jonathan BÉRUBÉ	MONTRÉAL EST	514-232-3184	Élu
Caroline QUESSY	MONTRÉAL OUEST	514-378-7607	Élue
Patrick ST-PIERRE	MONTRÉAL SUD	514-233-2986	Élu
Éric FORGET	MONTRÉAL NORD	514-232-7041	Réélu
Brigitte GORLEY	OUTAOUAIS	819-664-1406	Élue
Jimmy MEUNIER	SAGUENAY / LAC ST-JEAN	418-540-2881	Pas d'élection
Najwa DUTIL	BUREAUX DE QUÉBEC	418-254-7961	Réélue
<i>Vacant</i>	BUREAUX DE MONTRÉAL	---	---



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 44 N°02

AVRIL 09

PAGE 07

CONCLUSION

Par souci d'environnement, ce journal n'est pas envoyé en version papier à votre domicile. Pour recevoir Le Pionnier par courriel, communiquez-moi votre adresse électronique à : hlegault@semb-saq.com

Vous avez quelque chose à dire? Vous avez une opinion, une idée ou même une caricature qui peuvent susciter l'intérêt chez vos collègues, écrivez-nous. Il va de soi que les propos vulgaires et diffamatoires proscriptions, mais plusieurs espaces du journal sont réservés aux membres. Ce journal appartient à l'ensemble des membres. Il n'en tient qu'à vous de le rendre vivant !

La date de tombée de la prochaine édition est le 25 avril 2009.

Vous pouvez me faire parvenir vos textes dans ma boîte courriel : hlegault@semb-saq.com
ou par télécopieur au (514) 849-7914.

Hugues Legault
Vice-président responsable de l'information,
de la mobilisation et de la vie syndicale

LE CAISSIER



Le retrait des sacs



Ont travaillé à la production de ce journal:

Graphiste:
Mathieu Poudrier
Collaboratrice :
Claudine Vachon
Illustrateur:
Sylvain Bouton
Correction des textes
Josée Nault

Écriture:
Katia Lelièvre
Benoît Malenfant
Hugues Legault
Luc Plamondon
Francis Breton



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com